



Mettre fin à la précarité dans la Fonction Publique : **URGENCE !**

**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Janvier 2010 : le Président de la République annonce dans une émission télévisée « la titularisation » progressive des contractuels.

Janvier 2011 : le secrétaire d'Etat à la Fonction publique doit enfin ouvrir des négociations contre la précarité. **Le gouvernement veut imposer la coexistence entre le contrat (de droit privé) et le statut (de la Fonction publique)** pour mettre les personnels en concurrence ; il veut même diversifier les types de contrats !

Nous réaffirmons nos revendications urgentes :

- **d'un plan de titularisation**
- **d'une politique exigeante d'insertion des personnes sur emplois aidés**
- **du retour à un statut d'étudiant surveillant amélioré.**



**Journée nationale d'action contre la
précarité jeudi 20 janvier
à l'appel de la FSU, de la CGT et de Solidaires.**

Toujours plus nombreux pour des durées toujours plus courtes

Le nombre de précaires a augmenté de 200 000 en 10 ans. Ils représentent :

14,4% de la Fonction publique d'Etat et 43% d'entre eux sont à temps incomplets.

20,5% de la Fonction publique territoriale dont 47% à temps incomplet.

14,6% de la Fonction publique hospitalière.

29% des non titulaires ont un contrat de moins de 6 mois et **la moitié des agents de la Fonction publique d'Etat en poste en cours d'année ne sont plus là au 31 décembre !**

Et des salaires en berne

Leur rémunération au SMIC est souvent plombée par les temps incomplet. **Le montant des vacances d'enseignement est resté inchangé depuis plus de 20 ans.**

Vacataires et Contractuels

Nombre de contractuels ne l'ont été que jusqu'au jour des vacances d'automne, d'autres ont été recrutés comme vacataires uniquement, il n'y a pas de petites économies pour les rectorats. Ceux qui ont effectué 6 ans en CDD peuvent prétendre à un CDI (à ne pas confondre avec une titularisation dans la Fonction publique !), encore faut-il avoir échappé aux interruptions de contrats qui font repartir le décompte à zéro.

Le ministère évoque actuellement une titularisation mais uniquement pour une partie de ceux qui ont déjà obtenu un CDI et rien pour les autres :

Pour mettre fin à la précarité dans l'enseignement, exigeons tous ensemble un plan de titularisation.

Des « besoins saisonniers » chez les administratifs

Le recours pour des tâches permanentes à des contrats de 10 mois (sous prétexte de « besoins saisonniers ») suivis de 2 mois de chômage est de plus en plus fréquent. Les contrats à 70% (services à temps incomplet) permettent de faire travailler une main d'œuvre peu couteuse et corvéable à merci.

Contrats aidés à l'Education nationale

50 000 Emplois Vie Scolaire sous contrats aidés ont été recrutés (essentiellement dans le 1^{er} degré). La restriction des moyens prévoit de réduire leur nombre à 38 000, laissant les salariés sans perspective d'emploi durable parce qu'ils n'ont pas bénéficié des formations nécessaires à leur réinsertion professionnelle.

Les tâches qu'ils réalisent correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables.

Assistants d'Education

Ils sont des dizaines de milliers à subir des conditions de travail et de salaires dégradées. Soumis à une pression hiérarchique, à la menace de non renouvellement de leur contrat, au non respect de leur droit à la formation, ils subissent de plein fouet la dégradation des conditions de la vie scolaire.

Il est urgent de revenir à un statut d'étudiant surveillant et de l'améliorer !

Auxiliaires de vie scolaire sans formation

L'écrasante majorité d'entre eux sont jetés dans le bain de l'accompagnement d'un élève handicapé sans formation, sans aide pour faire face aux difficultés rencontrées. ***Ces missions nécessitent une qualification et une formation et nous revendiquons la création d'un nouveau corps de métier de la Fonction publique.***